

A la rencontre de cépages oubliés...

Récit de la découverte d'un herbier datant de la fin du 19^{ème} siècle par Olivier Yobrégrat de la Sicarex Sud-Ouest



Le 22 mai 2006, suite à une information parue dans la presse régionale et sur les indications de M. MIRAMOND, maire de Salvagnac (81), Olivier Yobrégrat de la Sicarex Sud-Ouest, s'est rendu à l'Institut de Botanique de Montpellier, pour examiner un herbier un peu particulier. Ce dernier, réalisé dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle par un érudit tarnais, Alfred Caraven-Cachin (voir encadré), regroupe une trentaine d'échantillons de feuilles et de sarments, représentant autant de cépages présents dans les régions de Gaillac et Castres (ville natale de Caraven-Cachin, alors siège d'un vignoble assez important).

Accompagné par Thierry Lacombe, ampélographe de l'INRA de Montpellier et de Marseillan, il a été reçu par le conservateur des herbiers de l'Institut, M. Peter Schaeffer qui a mis à leur disposition cet herbier en parfait état de conservation. Ils ont pu examiner chaque échantillon de très près, dans le but d'identifier les différentes variétés réunies au sein de 4 classeurs qui constituent un témoignage exceptionnel sur la richesse de l'encépagement local, juste avant l'arrivée du phylloxéra (la dernière date portée sur les étiquettes est 1880, soit un an après l'arrivée « officielle » du fléau à Gaillac).

Par la suite, Jean Michel Boursiquot, éminent ampélographe, enseignant chercheur à l'École d'Agronomie de Montpellier, et Directeur Technique de l'ENTAV, leur a fait l'amitié de leur apporter ses lumières, en se penchant sur les documents photographiques que nous avons réalisés sur place.

Voici, de façon exhaustive, leurs conclusions conjointes sur le contenu de cet herbier.

L'herbier Caraven-Cachin se compose de 4 dossiers, à l'intérieur desquels les cépages sont classés selon leur lieu de découverte et leur provenance supposée (cépages « indigènes » et « exotiques » de Castres et de Gaillac). Il faut signaler que chaque chemise est mobile dans ces classeurs, et que, au gré des manipulations antérieures, il n'est pas exclu que certains échantillons aient navigué d'un classeur à un autre. L'ordre tel qu'il est présenté est celui dans lequel nous avons trouvé les différents cépages.

Chaque variété était accompagnée d'une étiquette qui porte la signature de Caraven-Cachin, et mentionne simplement le nom du cépage, sa localisation, la date de son



L'herbier centenaire Caraven-Cachin

prélèvement (entre 1879 et 1880), et parfois une origine supposée ou une particularité anecdotique («réussit bien en treille»...).

«Cépages indigènes de Gaillac»

• **Brécolé** : il semble bien s'agir de Fer servadou (Braucol à Gaillac), à feuilles un peu découpées.

• **Duras** : c'est également exact, même si on note une forme de dents légèrement plus arrondies sur ces échantillons.

• **Négret de Gaillac** : il s'agit d'une Négrette (l'insertion des nervures, la forme de la feuille, le sinus pétiolaire, la villosité correspondent bien au cépage). Décrite comme très présente à Gaillac par de nombreux auteurs, elle a complètement disparu de ce vignoble et constitue aujourd'hui le cépage principal de l'appellation Fronton.

• **Prunelart muscat** : il y a deux chemises portant le même nom : la 1^{ère} semble bien être le Prunelard noir que l'on connaît. L'appellation muscat, que l'on retrouve dans la littérature, n'est pas explicitée, et on ne connaît pas aujourd'hui de Prunelard à arômes muscatés. Peut être a-t-on accolé ce qualificatif en raison des dents acérées que l'on observe sur les jeunes feuilles, et qui pourraient rappeler celles des muscats ? ... La 2^{ème} chemise, les feuilles sont très abîmées, en particulier sur leur pourtour. Nous n'avons pas d'hypothèse, il semble même s'agir d'un cépage différent, mais non identifiable. En tout cas, il ne s'agit pas d'un muscat.

• **Pignol** : un cépage de ce nom est signalé à Gaillac dans la littérature, et il en existe un dans la collection nationale de l'INRA de Vassal (Marseillan, Hérault), effectivement originaire de Gaillac. Les feuilles d'herbier ne semblent pas correspondre à ce cépage, nous n'avons pas d'autre hypothèse.

• **Blanquette de Gaillac** : est en fait un Ondenc.

• **Len de l'El** : les feuilles sont déformées, manifestement en raison d'une virose (court-noué) et abîmées, mais il semble bien s'agir du Loin de l'œil de Gaillac

• **Oundenc** : semble également bien être un Ondenc.

• « **Mosac** » : 3 types se trouvent dans la même chemise. Le roux est bien du Mauzac. Le blanc est également le bon cépage. Pour le rouge, là aussi, les feuilles correspondent bien au Mauzac, mais on ne sait pas à quoi fait mention le qualificatif « rouge », ce qui laisse trois possibilités d'interprétation : soit la dénomination « Mosac rouge » désigne en fait le

Mauzac rose. En effet, il serait surprenant que le Mauzac rose, manifestement répandu à l'époque, ne soit pas répertorié par l'auteur, qui localise ce «Mauzac rouge» sur tous les terrains. C'est l'hypothèse la plus probable. Soit il existait une vraie forme de mauzac à baies rouges, qui ne nous est pas parvenue aujourd'hui. On connaît un cépage appelé « Mauzac noir », rare, mais qui est génétiquement différent d'un Mauzac (ce n'est pas la forme noire du Mauzac blanc), et qui porte également le nom de «Négret castrais» dans la collection nationale (nous reviendrons sur ce cépage un peu plus loin). Soit la désignation « rouge » se rapporte à la couleur d'organes herbacés au printemps (rameaux, pétioles, raffles) comme c'est le cas pour certains clones d'autres cépages. Toutefois, on ne connaît pas aujourd'hui de telles variations sur le Mauzac dans les conservatoires de clones de ce cépage, ce qui rend cette hypothèse peu probable.



Le «Prunelart commun»

- **Chasselas** : Trois types sont présents. Le Chasselas blanc est bien du Chasselas. Concernant le rose, là aussi il s'agit bien de Chasselas, mais plus probablement de celui que l'on nomme aujourd'hui Chasselas violet, dont les baies sont bien roses à maturité, mais dont les feuilles et les bois sont très rouges, ce qui est le cas sur cet échantillon. Le Chasselas Ciutat, appelé aussi «Malvoisie» : il s'agit bien de la mutation, connue depuis très longtemps et très spectaculaire, qui réduit le limbe des feuilles à sa plus simple expression (des plages limitées autour des nervures), donnant à l'ensemble un aspect très découpé, type « feuilles de persil ».

- « **Langerine, origine inconnue** » : il s'agit du Bicane, cépage blanc ancien, essentiellement utilisé pour la table, et qui a la particularité d'avoir des fleurs uniquement femelles (l'immense majorité des cépages cultivés aujourd'hui étant hermaphrodites). Quelques pieds de ce cépage très irrégulier et coulard, quasiment disparu, ont été récemment retrouvés dans l'Aveyron lors de récentes projections. On peut signaler que, par croisement avec le Muscat de Hambourg, Pirovano a obtenu l'Italia en 1911.

«Cépages exotiques de Gaillac»

- « **Cote Rouge, Dordogne** » : il s'agit bien du Cot, aussi appelé Auxerrois, et aujourd'hui cépage principal de l'AOC Cahors. Il n'y a manifestement pas de confusion entre le Cot et le Prunelart (« Prunelart musqué », cité plus haut), qui appartiennent à la même famille, et qui ont certaines ressemblances morphologiques.

- « Prunelart commun, origine Bordeaux » : il ne s'agit ni de Prunelard, ni de Cot, ni d'aucun grand cépage bordelais (Cabernet, Merlot, Carmenère, Petit verdot, Mancin noir, Béquignol, cépages blancs...). Nous n'avons pas d'hypothèse satisfaisante..

«Cépages indigènes de Castres»

- **Taloche** : c'est de la Folle blanche (synonymie effectivement signalée par Galet). Ce cépage acide et de faible degré alcoolique, était assez répandu dans le Sud-Ouest, et était destiné à la distillation dans le Gers et les Charentes.

- **Pique Poul** : il s'agit bien du cépage Piquepoul du Languedoc, qui existe sous la forme blanche, grise ou noire (pas de précision ici).

- **Marustel** : c'est le cépage Morrastel (à jus blanc), originaire d'Espagne et répandu dans le Sud-Ouest depuis le Moyen âge. On en trouve encore de nombreux pieds dans les vieilles parcelles de l'Aveyron.

- **Picardante**, cultivé dans l'Ardèche : semble être de l'Araignan blanc (aussi appelé picardant), cépage du Languedoc et de Provence, signalé également sous le nom de Milhau blanc du Tarn ou Œillade blanche (Odart, Galet).

- **Oeuillade** : semble effectivement être une vraie Œillade (cépage noir essentiellement utilisé en raisin de table), peu découpée. Il peut également s'agir d'un Cinsaut, les deux cépages étant ressemblants et habituellement confondus.

- **Carguemiou** : il s'agit du Calitor noir (synonymie connue). C'est un cépage tardif, acide, et très productif (Cargo muou signifie «charge mulet» !), probablement originaire de Provence et autrefois répandu dans la région (en particulier à Fronton où il apportait de l'acidité en mélange à la Négrette). Il en existe également une forme blanche.

- **Charge somme** : il y a deux sous-pochettes sous cette désignation, correspondant à deux cépages différents : un des 2 présentant une double dent dans le sinus pétiolaire pourrait être du Plant droit ? (cépage provençal peu répandu). Pas d'autre hypothèse. L'autre cépage à feuille ronde à cordiforme, glabre à dents régulières, sinus à bords chevauchants formant une lumière, pourrait s'agir de la Sauvignonasse (cépage peu qualitatif et différent du Sauvignon, connu depuis assez longtemps dans le Sud-Ouest).

- **Marocain** : est bien le cépage présent sous ce nom dans la collection nationale de l'INRA de Vassal. Utilisé pour la table et très ancien, ce cépage pouvait être noir, gris ou blanc, cette dernière couleur n'ayant pas été retrouvée.

- **Négret de Castres** : il existe deux cépages connus sous ce nom. Celui de cet herbier, qui correspond au Négret Castrais conservé dans l'herbier de Vassal (disparu en collection), et qui est peut être à rapprocher du Négret de Banhars (cépage aveyronnais encore cultivé à Entraygues et Estaing). Le

deuxième est aussi appelé Mauzac noir, bien qu'il soit différent d'un Mauzac, ou Bouyssellou à Fronton. Il existe encore en collection, mais il ne s'agit donc pas du même.

«Cépages exotiques de Castres»

- **Ondral, origine Loiret** : il s'agit d'un Cot, probablement malade (rougissement des feuilles, bois rouges, très petites dents).
- **Blanquette de Limoux** : est de la Clairette (synonyme connu). Les raisins pouvaient être vinifiés, ou récoltés et conservés pour être consommés à Noël.
- **Vionnière, origine Ardèche** : ne correspond pas au Viognier, mais semble bien être du Chouchillon, parfois dénommé « Faux Viognier ».
- **Terret Bourret gris**, origine Hérault-Aude : il s'agit bien du Terret Bourret du Languedoc, dont il existe également des formes noires et blanches.
- **Persanne, origine Dauphiné** : peut-être s'agit-il du Chatus, (un des synonymes connus) vieux cépage récemment remis en culture en Ardèche.

• **Teinturier, Castres 15 sept 1880** : est une variété de vitis Labrusca, très certainement l'Isabelle (qui n'est pas un cépage teinturier). Cette variété d'origine américaine fut introduite en France vers 1820 comme vigne ornementale, et s'est beaucoup répandue par la suite. On la soupçonne d'avoir introduit depuis son pays d'origine rien de moins que l'oïdium et le phylloxéra ! L'Isabelle fait partie depuis 1935 des cépages interdits, au même titre que le Noah, le Clinton, l'Herbemont, le Jacques et l'Othello.



Le «Chasselat Cioutat»

En guise de conclusion...

En conclusion, l'examen de cet herbier s'est révélé passionnant à de nombreux titres :

- il est assez rare de retrouver des échantillons végétaux identifiables, associés à des noms de cépages qui permettent, en exploitant les travaux antérieurs d'ampélographes de renom, d'orienter les identifications dans la bonne direction,
- à cet égard, Caraven Cachin qui n'était pas un spécialiste de la vigne, mais plutôt un passionné de botanique, minéralogie, archéologie..., a réalisé un travail remarquable, comportant très peu d'«erreurs», y compris dans l'origine supposée de certains cépages.

• cet inventaire ne peut pas être considéré comme exhaustif, de nombreux cépages dont la présence est attestée dans le vignoble tarnais n'y figurant pas ; il est pourtant probable qu'au moins certains d'entre eux devraient se rencontrer dans les parcelles, qui en grande majorité n'étaient pas homogènes et où se cotoyaient de très nombreuses variétés.

Peut être Caraven Cachin, scientifique apparemment d'une grande rigueur, n'avait-il retenu que les cépages identifiés avec certitude par les vigneron sur lesquels s'est appuyé son travail ?

Aucune précision à ce sujet ne figure dans ces herbiers, dont l'excellent état de conservation nous a quand même permis de jeter un éclairage sur l'encépagement du vignoble tarnais avant le grand bouleversement du phylloxéra, et de préciser un certain nombre de synonymies.

Contacts :

Olivier Yobrégat
 SICAREX Sud-Ouest
 Abbaye Saint-Michel
 81 600 Gaillac
 Tél. 05 63 57 70 62
 sicarexso@libertysurf.fr

Alfred Caraven dit Caraven-Cachin : archéologue, géographe et naturaliste

(Castres, 4 juillet 1839 - Salvagnac, 29 mai 1903)

Ce fils d'un négociant castrais et d'une « femme de lettres », érudit en sciences naturelles, archéologie et histoire locale, publia de très nombreux ouvrages, catalogues et articles divers, dont une compilation de 684 pages : Description géographique et géologique des départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, Toulouse, Privat, 1898.

Son apport en archéologie est important, à travers ses deux principaux ouvrages : Sépultures gauloises, 1872 ; Le Tarn et ses tombeaux, 1873. Il a produit une Carte Archéologique du Tarn (Castres 1867). Il est l'un des co-fondateurs de la Commission des Antiquités de Castres (1877). Il entretient une correspondance avec divers savants parisiens, et sera membre de plusieurs sociétés ou académies locales.

En 1903, Alfred Caraven-Cachin lègue à la ville d'Albi, l'ensemble de ses manuscrits, livres et pièces archéologiques. Parmi eux, un superbe herbier du Tarn en quatre-vingts tomes. Chaque volume regroupe une vingtaine de plantes herborisées entre 1850 et 1880, et l'un d'entre eux est consacré à la vigne.

Les manuscrits et livres sont conservés à la médiathèque Pierre-Amalric, tandis que les collections archéologiques, ainsi que l'herbier font partie des collections du Musée Toulouse-Lautrec, qui a déposé ce dernier à l'Institut de Botanique de l'Université de Montpellier où il se trouve encore actuellement.